



Délibération N°2-06/08/2020

Nombre de Délégués :

En exercice	120
Présents	94
Votants	106

Objet : Election du (de la) Président(e)

L'an deux mille vingt, le six août, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 29/07/2020

Étaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC	Josiane FRAYSSE	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH	Sylvie MENARDY
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER	
CAZOULES	Joëlle MARIE	Jérôme TRESSSENS
JAYAC	Françis JAGOURD	Timothee ZUCHER
ORLIAGUET	Patrick PUIDEBOIS	Alain MARINIER
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PEYRILLAC ET MILLAC	Ghislain FOURREAUX	
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRETAT	Didier DELBARY
SIMEYROLS	Fabrice LEFEVRE	Jean-Pierre PLANCHE
PRATS DE CARLUX	Brigitte TEILLAC-PALADE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU	Gérard TEILLAC
ST GENIES	Michel LAJUGIE	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Claude DENIS	Sylviane BERNARDIN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	Cyril VIELESCOT
CASTELNAUD LA CHAPELLE	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	Stéphane ALVES DE MATOS
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	Françis COUSIN
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	Nicole MAROUSSIE
GROLEJAC		
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	Romuald LESTREHAN
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	Eric HAUTESERRE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Elisa COUSIN	Olivier BENOITON
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	
FANLAC	Liliane LABATUT	Annie BECOURT
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	Catherine BERTHELOT
LES EYZIES		
LES FARGES	Olivier FRAYSSE	
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	Vincent JARDEL
ST LEON SUR VEZERE	David LESPINASSE	Gé KUSTERS
THONAC	Claudine LAWARREE-MALOYER	
VALONJOLY	Philippe BASTIDE	

AR PREFECTURE
Certifié exécutoire le :

024-252402284-20200806-D206082020-DE
Regu le 13/08/2020

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC.....	Francis VAUCEL	
LA ROQUE GAGEAC.....	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN.....	Marcelle DELIBIE.....	Anne-Marie MALBEC
MARQUAY.....	Sylvie JESINGHAUS.....	Nathalie GLEMAREC
PROISSANS.....	Patrick CROUZILLE.....	Fabien PERUSIN
SARLAT LA CANEDA.....	Marie-Pierre VALETTE.....	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS.....	Jean-Jacques ALBIE.....	Dominique THIBART
ST VINCENT DE COSSE.....	Marie-Eve BEYNEIX.....	Nathalie BALLERAND
ST VINCENT LE PALUEL.....	Christine DANGREMONT.....	Eric ALARD
STE NATHALENE.....	Frédéric TACHE	
TAMNIES.....	Marc PONS.....	Patrick BAIGUERRA
VEZAC.....	Christian ROBLES.....	Christian SESTARET
VITRAC.....	Eric GAUTHIER.....	Daniel CHAZARAIN

Excusés :

LES EYZIES : MME Véronique COUTAND

Procurations :

- Mme Carole HENRY, Saint Pompon, donne procuration à M Lilian GILET, Saint Laurent la Vallée
- Mme Marie-Annick DUCOIN, Saint Laurent la Vallée, donne procuration à M Lilian GILET, Saint Laurent la Vallée
- M Pierre COUDON, Saint Pompon, donne procuration à Mme Marlies CABANEL, Sarlat la Canéda,
- Mme Heloise MARADENE, Prats de Carlux, donne procuration à Mme Marie-Laure FERBER, Carlux
- Mme Marguerite MENARDIE, St Martial de N, donne procuration à M François DEFONTAINE, St Martial de N,
- Mme Christiane SALVIAT, Valojoux, donne procuration à M Philippe BASTIDE, Valojoux,
- Mme Véronique BENITTA, St Aubin de Nt, donne procuration à Mr Christian GARRIGOU, St Aubin de Nt,
- Mme Claudine FARFAL, Saint Cybranet, donne procuration à Mr Alain BIELHER, Saint Cybranet,
- Mme Catherine CHEYROU, Paulin, donne procuration à M Alain PERIQUOI, Paulin,
- Mme Denise ARNOULT, Peyrillac et Millac, donne procuration à M Ghislain FOURREAUX, Peyrillac et Millac,
- M Serge PARRE, Beynac et Cazenac, donne procuration à M Francis VAUCEL, Beynac et Cazenac,
- M Patrick LE MELLODO, Thonac, donne procuration à Mme Claudine LAWARREE, Thonac,

Mme Marlies CABANEL a été élue secrétaire de séance.

.....

Conformément à l'article L 2122-7 du CGCT, Madame Claude DENIS, née le 13 juillet 1938, élue de la commune de Veyrignac, désignée par la Communauté de Communes du Pays de Fénelon et doyenne d'âge de l'assemblée, préside la séance afin qu'elle procède à l'appel des délégués présents avant l'élection du nouveau Président.

Madame Claude DENIS, Présidente de l'assemblée demande donc s'il y a des candidats à l'élection à la fonction de Présidente du SICTOM du Périgord Noir.

Se déclarent candidats :

- Monsieur Jérôme PEYRAT, élu de la commune de la Roque Gageac, désigné par la Communauté de Communes de SARLAT-PERIGORD NOIR,

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, plus particulièrement des articles L5211-7 et L 2122-7, le (la) président(e) de l'assemblée procède au vote à bulletin secret pour l'élection du Président du SICTOM du Périgord Noir.

Après dépouillement et contrôle des résultats :

- Mr Lilian GILET de la commune de St Laurent la Vallée, et Mme Marie Christine BOUTH de la commune de Calviac en Périgord, assesseurs,

AR. PREFECTURE

• Mr Dominique HERMENAULT de la commune de Borrèze, Mme Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU de la commune de St Crépin et Carluçet, scrutateurs aux tables,

024-252402284-20200508-11208082020-DE
Regu le 13/08/2020

Mme Claude DENIS, Présidente de l'assemblée proclame les résultats :

- 106 bulletins trouvés dans l'urne
- 6 Bulletins de votes blancs ou nuls

- M. Jérôme PEYRAT, élu de la commune de la Roque Gageac, désigné par la Communauté de Communes de SARLAT-PERIGORD NOIR a obtenu **99 voix**
- M. Michel LAJUGIE, élu de SAINT GENIES, représentant la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a obtenu **1 voix.**

En conséquence, M. Jérôme PEYRAT est élu à la Présidence du SICTOM du Périgord Noir à la majorité absolue, au premier tour.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 06/08/2020

La Présidente de séance,
Doyenne d'âge de l'assemblée,
Madame Claude DENIS



AR PREFECTURE

024-252402284-20200806-D206082020-DE
Regu le 13/08/2020